



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 décembre 2012  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité des transports intérieurs

##### Soixante-quinzième session

Genève, 26-28 février 2013

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

##### Résultats des réunions du Bureau du Comité des transports intérieurs

### Résultats des réunions du Bureau du Comité des transports intérieurs en 2012

#### Note du secrétariat

1. Conformément aux décisions prises par le Comité des transports intérieurs (CTI), ci-après dénommé «le Comité» (ECE/TRANS/125, par. 14 et 15, et ECE/TRANS/224, par. 95), le Bureau du Comité s'est réuni les 1<sup>er</sup> mars, 5 juin et 29 et 30 novembre 2012.
2. Conformément au plan d'action de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Bureau remplit les fonctions ci-après relatives à l'organisation des sessions annuelles du Comité: élaborer un ordre du jour bien ciblé en définissant les objectifs et en précisant le temps à consacrer à chaque question; indiquer les principaux sujets pour lesquels des décisions sont nécessaires; délimiter les thèmes de discussion de la session; contrôler et évaluer le travail effectué depuis la session précédente; suivre le déroulement des activités et les coordonner de façon à éviter qu'elles fassent double emploi avec celles d'autres organisations pertinentes; et formuler des propositions concernant les activités prioritaires dans le programme de travail en indiquant, lorsque c'est possible, différentes options (E/ECE/1347, chap. III, A, 2 b)).
3. Le présent document rend compte, dans ses annexes, des résultats des réunions du Bureau, conformément au mandat de ce dernier, pour examen par le Comité.

## Annexe I

### **Résultats de la première réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2012-2013 (1<sup>er</sup> mars 2012)**

#### **I. Participation**

1. La réunion était présidée par Jerzy Kleniewski (Pologne). Les membres ci-après y ont participé: Björn Oriwohl (Allemagne), Jean-Paul Gailly (Belgique), Sergey Andreev (Fédération de Russie), Isabelle Paillet (France), Gogita Gvenetadze (Géorgie), Antonio Erario (Italie), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), Claudiu Dumitrescu (Roumanie), Björn Stafbom (Suède), Matthias Rinderknecht<sup>1</sup> (Suisse), Seref Tabak (Turquie) et Niall Leonard (Commission européenne). Zdenko Antešić (Croatie) et Abdusamat Muminov (Ouzbékistan) n'ont pu y prendre part.

#### **II. Questions découlant de la soixante-quatorzième session du Comité des transports intérieurs**

2. Le Bureau a étudié les résultats de la soixante-quatorzième session du Comité des transports intérieurs et a estimé que celle-ci avait été un succès, car elle avait débouché sur un certain nombre de décisions importantes concernant notamment la mise en valeur concertée des liaisons de transport paneuropéennes et Europe-Asie et des investissements dans les infrastructures de transport; l'organisation d'une conférence ministérielle sur le développement des liaisons de transport Europe-Asie; l'approbation du plan de la CEE de mise en œuvre de la Décennie d'action pour la sécurité routière (2011-2020), et son suivi; le renforcement de la Convention TIR, en assurant la transparence de la gestion du régime TIR et son informatisation; l'approbation de la feuille de route de la CEE pour la promotion des systèmes de transport intelligents (STI) – 20 mesures au niveau international (2012–2020); l'efficacité et la viabilité des transports par voie navigable; les normes relatives à la qualité des carburants et les méthodes de mesure des émissions provenant des véhicules; le transport des marchandises dangereuses et des marchandises spéciales; la sûreté des transports intérieurs; le transport et la compétitivité; les propositions relatives à l'examen de la réforme de la CEE dans le domaine des transports et au renouvellement des mandats des organes subsidiaires du Comité.

3. Le Bureau a conclu que le débat de politique générale (table ronde) organisé dans l'après-midi du 28 février 2012 sur le thème «La mobilité intelligente – penser les transports de demain» avait lui aussi été un succès et avait permis d'analyser les principaux obstacles aux évolutions futures dans le domaine des STI. Il a noté que 143 participants issus de 37 pays, de la Commission européenne, de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de 35 organisations internationales et non gouvernementales et organisations œuvrant dans le domaine des STI avaient participé à cette table ronde. La CEE a apprécié l'appui reçu de gouvernements et de parties prenantes pour l'aider à faire en sorte que la question des systèmes de transport intelligents soit traitée à l'échelle internationale et déterminer les domaines dans lesquels la CEE peut jouer un rôle prépondérant, en particulier les problèmes relatifs à la responsabilité, l'élaboration d'une définition commune des systèmes de transport intelligents, la promotion d'initiatives concernant les panneaux à message variable (PMV), la poursuite de l'élaboration de

---

<sup>1</sup> Remplaçant Jean-Claude Schneuwly.

Règlements ayant trait aux normes sur les systèmes de transport intelligents, la recherche et la diffusion de données ainsi que les bonnes pratiques. Dorénavant, la CEE accueillera des tables rondes annuelles sur les systèmes de transport intelligents afin d'examiner séparément les divers aspects de ces systèmes et d'approfondir la question. La première table ronde devrait avoir lieu en 2013. Le débat de politique générale a conclu que les systèmes de transport intelligents devaient être inscrits dans les discussions des Groupes de travail. Il a été déclaré que la CEE pourrait constituer la tribune institutionnelle sur les systèmes de transport intelligents au niveau mondial qui fait défaut actuellement et où les gouvernements pourraient se réunir pour examiner les cadres de politique générale pour les STI.

4. Le Bureau a accueilli avec satisfaction les résultats de la deuxième réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité, qui avait été réservée aux représentants des gouvernements s'occupant du CTI ainsi que la décision prise par le Comité, en vertu de laquelle de telles réunions devaient avoir lieu régulièrement au cours des sessions futures de ce dernier. Les gouvernements ont débattu des réponses à apporter aux questions du Comité exécutif et des supports d'information fournis dans le cadre de la réforme de la CEE. Ils se sont également consacrés à l'examen des questions relatives au renforcement de la coopération, aux synergies et à l'interdépendance et au partage des données d'expérience et ont insisté sur le fait qu'une coopération régulière et un échange de bonnes pratiques entre les organes subsidiaires du Comité sur les questions transversales devenaient essentiels, notamment compte tenu de l'évolution rapide des technologies et des besoins.

5. Le Bureau a revu la structure des sessions du Comité à la lumière des données d'expérience tirées de l'organisation de la soixante-quatorzième session et des sessions précédentes. Il a estimé que la division des sessions en trois parties – questions de fond (liées à l'organisation d'un événement), questions techniques et rapport – s'était révélée probante et devrait être maintenue. Il a également estimé que la troisième journée de la session pourrait être prolongée d'une heure dans l'après-midi, afin de disposer de davantage de temps pour le rapport.

6. Le Bureau a demandé au secrétariat de présenter ses propositions pour la prochaine session du Comité sur la base des enseignements tirés, ainsi qu'une ébauche de l'ordre du jour et du programme de la soixante-quinzième session afin qu'il l'examine à sa réunion de juin.

7. Le Bureau s'est déclaré satisfait de l'excellente organisation de la soixante-quatorzième session du Comité, de la table ronde et de la réunion des présidents, ainsi que de l'élaboration et de l'adoption en temps opportun d'une liste simplifiée et concise des principales décisions dans les trois langues officielles de la CEE. Il a remercié le secrétariat pour ses travaux.

8. Le Bureau a examiné les points qui devaient être présentés par le Président du Comité lors de sa réunion avec le Comité exécutif. Il a insisté sur le fait qu'il fallait mettre l'accent sur la nécessité d'accroître les ressources allouées à la Division des transports et sur l'importance globale des travaux du sous-programme des transports, notamment dans les domaines des règlements concernant les véhicules, de la sécurité routière, du transport des marchandises dangereuses, du franchissement des frontières et de la facilitation du transit. Il a également suggéré que certains produits et instruments familiers et facilement reconnaissables du Comité des transports intérieurs, tels que la carte verte et les panneaux indiquant les routes E, figurent dans la présentation faite au Comité exécutif.

### **III. Date de la prochaine réunion**

9. Le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion le mardi 5 juin 2012 à partir de 10 heures.

## Annexe II

### **Résultats de la deuxième réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2012-2013 (5 juin 2012)**

#### **I. Participation**

1. La réunion était présidée par Jerzy Kleniewski (Pologne). Les membres ci-après y ont participé: Björn Oriwohl (Allemagne), Jean-Paul Gailly (Belgique), Zdenko Antešić (Croatie), Sergey Andreev (Fédération de Russie), Isabelle Paillet (France), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), Claudiu Dumitrescu (Roumanie), Björn Stafbom (Suède), Jean-Claude Schneuwly (Suisse), Seref Tabak (Turquie) et Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne). Gogita Gvenetadze (Géorgie), Antonio Erario (Italie) et Abdusamat Muminov (Ouzbékistan) n'ont pu y prendre part.

2. Le Secrétaire exécutif de la CEE, M. Sven Alkalaj, a également assisté à la réunion et a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau. M. Alkalaj et les nouveaux membres du Bureau ont signé l'affiche sur la sécurité routière intitulée «Conduire en respectant les règles».

#### **II. Adoption de l'ordre du jour**

3. Le Bureau a adopté son ordre du jour provisoire (TRANS/BUR.2012/4).

#### **III. Compte rendu sur la coopération avec le Forum international des transports**

4. Le Bureau a été informé par la Directrice de la coopération avec le sommet annuel 2012 du Forum international des transports sur le thème «Transports sans discontinuités: questions de correspondances», qui s'est tenu à Leipzig (Allemagne) du 2 au 4 mai 2012, ainsi que des contributions de la CEE à ce forum.

5. Le Bureau a noté que des hauts fonctionnaires et des experts de 53 pays, notamment des ministres, des chefs d'entreprise et des universitaires, avaient échangé des vues sur les questions relatives aux transports sans discontinuités et avaient eu l'occasion de procéder à des consultations.

6. Le Bureau s'est félicité de la contribution de la CEE par l'intermédiaire de sa participation active au Forum ainsi qu'à la manifestation de la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA) – Comité de liaison européen des commissionnaires et auxiliaires de transport (CLECAT) – sur les documents électroniques, et de l'organisation de la réunion parallèle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de la CEE sur le *Manuel sur les bonnes pratiques aux points de passage des frontières* (Handbook of Best Practices at Border Crossings). Il a souligné que la participation de la CEE offrait une valeur ajoutée au sommet du Forum et que le stand de la CEE et la diffusion de publications et de documents promotionnels avaient permis de mieux faire connaître les travaux du Comité des transports intérieurs (CTI) et de ses organes subsidiaires.

7. Le Bureau a réfléchi à la contribution que la CEE pourrait apporter au sommet 2013 du Forum international des transports sur le thème «Financer les transports», compte tenu de l'expérience acquise lors de l'organisation des cinq premiers sommets et a donné des conseils au secrétariat.

#### **IV. Réunion du Président du Comité des transports intérieurs et du Comité exécutif**

8. Le Président a informé le Bureau de sa participation à la réunion du Comité exécutif, le 17 avril 2012, durant laquelle les documents d'examen du CTI (note d'information, questions types et Annexes 1 et 2) ont été présentés, ainsi que l'organigramme des activités de la CEE dans le domaine des transports.

9. Le Bureau a noté que la demande du Comité des transports intérieurs au Comité exécutif concernait le renouvellement des mandats des organes subsidiaires du Comité pour les cinq prochaines années, l'approbation de la création d'un groupe d'experts sur la sécurité aux passages à niveau et la prolongation pour deux ans du mandat du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie.

10. Le Bureau a également été informé de la suite qu'il est prévu de donner à cette réunion, notamment l'examen de tous les sous-programmes par les collaborateurs du Président du Comité exécutif en vue d'élaborer des propositions sur l'examen de la réforme de la CEE à l'intention du Comité exécutif.

#### **V. Suite donnée à la deuxième réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité**

11. Il a été rappelé au Bureau que les présidents des organes subsidiaires du Comité et des comités d'administration des instruments juridiques de la CEE, les membres du Bureau et des représentants des gouvernements participant à la soixante-quatorzième session du Comité avaient assisté à la deuxième réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité, tenue dans la matinée du 29 février 2012. Cette réunion – réservée aux représentants des gouvernements – a permis aux présidents des organes subsidiaires du Comité d'étudier tout particulièrement l'examen de la réforme de la CEE, ainsi que des questions relatives au renforcement de la coopération, aux synergies et à l'interdépendance et à l'échange de données d'expérience.

12. À sa réunion du 1<sup>er</sup> mars 2012, le Bureau s'était félicité des résultats de la réunion et de la décision du Comité qu'il en soit organisé d'autres régulièrement dans le cadre de ses futures sessions. Il avait également relevé que les gouvernements avaient débattu des réponses à apporter aux questions du Comité exécutif et des supports d'information fournis dans le cadre de la réforme de la CEE. Les gouvernements s'étaient également intéressés aux questions relatives au renforcement de la coopération, aux synergies et à l'interdépendance et à l'échange de données d'expérience et avaient insisté sur le fait qu'une coopération régulière et un échange de bonnes pratiques entre les organes subsidiaires du Comité sur des questions transversales devenaient essentiels, notamment au vu de l'évolution rapide des technologies et des besoins.

13. Les conclusions de la réunion des présidents ont été communiquées aux membres du Bureau sous la forme de conclusions du Président (document informel n° 1) et seront transmises aux présidents des organes subsidiaires du Comité.

14. Le Bureau a examiné le document informel n° 1, a remercié le secrétariat d'avoir élaboré ce document et a décidé d'inviter les présidents des organes subsidiaires du Comité à une réunion visant à interroger les présidents sur l'état d'avancement de l'examen de la réforme de la CEE, qui devrait se tenir dans la matinée du premier jour de sa prochaine réunion, si un nombre suffisant de présidents peut y participer.

15. Le Bureau a demandé au secrétariat de véhiculer les informations ci-dessus auprès des présidents du Comité et de fournir toute l'assistance nécessaire.

## **VI. Sécurité routière**

16. Le Bureau a été informé de la résolution de l'Assemblée générale relative à l'amélioration de la sécurité routière mondiale (A/66/L.43 et Add.1) du 19 avril 2012. Cette résolution accueille favorablement le fait que plus de 100 pays se sont déjà joints aux travaux visant à atteindre les buts et les objectifs de la Décennie d'action pour la sécurité routière de l'ONU et engage les États Membres des Nations Unies à mener des activités énergiques au niveau national, dans le domaine de la sécurité routière, en ce qui concerne les cinq volets du Plan mondial pour la Décennie, à savoir gestion de la sécurité routière, sécurité des routes et mobilité, sécurité des véhicules, comportement des usagers et secours d'urgence après les accidents. La résolution a été distribuée aux membres du Bureau.

17. Le Bureau a également été informé des activités relatives à la sécurité routière prévues par le Groupe de travail de la sécurité routière (WP.1) et par le secrétariat, notamment la publication d'un dossier d'information promotionnel sur la sécurité routière; l'organisation d'une manifestation de la CEE sur la sécurité routière en Arménie, soutenue par le Fonds mondial de la Banque mondiale pour la sécurité routière; la deuxième Semaine de la sécurité routière de l'ONU (du 6 au 12 mai 2013); la décision des banques de développement d'inclure un volet sécurité routière dans leurs projets d'investissements dans les infrastructures routières et le projet d'organiser une session supplémentaire du WP.1 à New Delhi entre mars et septembre 2013.

## **VII. Projets concernant l'infrastructure des transports**

18. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès réalisés et des futurs plans du Groupe d'experts des liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie.

19. Le Bureau a également été informé par le secrétariat des progrès réalisés dans le cadre des projets de réseau autoroutier transeuropéen (TEM) et de réseau ferroviaire transeuropéen (TER).

20. Le Bureau a accueilli avec satisfaction les progrès réalisés, s'est réjoui des informations fournies par le Président sur l'intention de la Pologne de prendre une part active aux travaux du projet LTEA et a relevé la nécessité pour les pays membres des projets TEM et TER de proposer des candidats au poste de directeur de ces projets pour remplacer le gestionnaire actuel dont la mission s'achèvera à la fin de l'année prochaine. Le Bureau a également pris note de la demande du secrétariat aux coordonnateurs nationaux des projets TEM et TER, étendue aux membres du Bureau du CTI, de soumettre des propositions par écrit concernant la gestion des projets au-delà de 2013, directement au secrétariat d'ici à la fin août 2012.

## **VIII. Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR) et mise en œuvre du tachygraphe numérique**

21. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du tachygraphe numérique dans la région de la CEE et des résultats de la première session du Groupe d'experts de l'AETR, qui s'est tenue à Genève le 2 mars 2012.

## **IX. Groupe d'experts de l'uniformisation du droit ferroviaire**

22. Le Bureau a été informé par le secrétariat des résultats de la première réunion des collaborateurs du Président du Groupe de travail des transports ferroviaires (SC.2), consacrée à l'uniformisation du droit ferroviaire et aux futurs plans du Groupe d'experts de la CEE.

## **X. Changements climatiques et transports**

### **A. Atténuation des effets nuisibles des transports intérieurs pour l'environnement**

23. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès réalisés dans le cadre du projet mondial relatif aux futurs systèmes de transport intérieur (projet ForFITS), financé par l'intermédiaire du Compte de l'ONU pour le développement et mis en œuvre en collaboration avec toutes les autres commissions régionales de l'ONU, notamment des résultats de la Réunion internationale d'experts qui s'est tenue à Genève le 24 avril 2012 au titre de ce projet.

### **B. Effets éventuels des changements climatiques sur les réseaux de transport et mesures d'adaptation nécessaires**

24. Le Bureau a été informé par le secrétariat de l'état d'avancement des travaux du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et des préparatifs de la Conférence internationale de la CEE sur l'adaptation des réseaux de transport aux changements climatiques qui devait se tenir à Alexandroupolis, en Grèce, les 25 et 26 juin 2012, à l'aimable invitation de la Chambre Evros de commerce et d'industrie et de l'Association hellénique des chambres de transports, sous les auspices du Ministère des infrastructures, des transports et des réseaux et du Ministère de l'environnement, de l'énergie et des changements climatiques de la République grecque.

## **XI. Systèmes de transport intelligents (STI)**

25. Le Bureau a discuté de la suite à donner au débat de politique générale du Comité sur les systèmes de transport intelligents (28 février 2012), de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route concernant ces systèmes et de la coopération avec le Congrès mondial sur les systèmes de transport intelligents et de sa session ministérielle (Vienne, 22-26 octobre 2012).

## **XII. Préparation de la soixante-quinzième session du Comité des transports intérieurs**

26. Le Bureau a examiné le document informel n° 2 dans lequel figure l'ébauche d'ordre du jour et de programme pour la soixante-quinzième session du Comité, notamment les propositions du secrétariat relatives au débat de politique générale et à la réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité.

27. Le Bureau a remercié le secrétariat d'avoir élaboré le document informel n° 2 et a approuvé l'avant-projet de programme. Il a également décidé que la séance du matin de la première journée de la soixante-quinzième session du Comité serait consacrée à la deuxième Réunion des Ministres des transports des pays de la région Europe-Asie afin qu'ils entérinent les résultats de la phase II du projet LTEA et signent une déclaration commune dans laquelle ils s'engagent en faveur du développement prioritaire des itinéraires et des projets définis, ainsi que d'un appui renouvelé à la poursuite du projet LTEA sous forme d'une nouvelle phase III. Participeraient à la Réunion les ministres des transports des pays participant au projet LTEA et d'autres États membres de la CEE, ainsi que des hauts fonctionnaires et des représentants d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.

28. Le Bureau a demandé au secrétariat de commencer les préparatifs de cette soixante-quinzième session du Comité, d'en communiquer l'ordre du jour préliminaire à ses membres au plus tard le 15 octobre 2012, pour observations, et d'organiser la session et les manifestations y relatives en tenant compte des observations formulées.

## **XIII. Ressources et effectifs nécessaires au sein de la Division des transports**

29. Le Bureau a été informé du processus de recrutement et des résultats concernant les postes à pourvoir dans la Division.

30. Notant le prochain départ à la retraite de M. Adamantiadis, après douze années passées à la Division des transports de la CEE, en tant que secrétaire du Comité des transports intérieurs et de son Bureau (au cours desquelles il a préparé et assuré le service de 6 sessions du Comité et de 24 réunions du Bureau et promu la coopération, le dialogue et la recherche du consensus entre les pays membres), ainsi que comme chef de la Section de la facilitation et de l'économie des transports (où il a supervisé et guidé l'évolution des travaux et des contributions de la CEE dans les domaines du transport routier et de la sécurité routière, de la facilitation du franchissement des frontières et des tendances et de l'économie des transports) et auparavant comme conseiller régional pour les transports (il a fourni un appui administratif et technique et un nouvel élan aux projets TEM et TER pour l'élaboration de leur plan directeur, le développement des liaisons de transport paneuropéennes, Europe-Asie et transcontinentales, également au titre du projet LTEA), le Bureau lui a exprimé sa profonde gratitude et l'a remercié pour son engagement et son dévouement dans la réalisation des buts et objectifs du Comité et pour avoir rendu celui-ci plus utile et plus visible à l'échelle sous-régionale, régionale et mondiale.



## **XIV. Questions diverses**

### **A. Calendrier des réunions du Comité des transports intérieurs et de son Bureau en 2013 et 2014**

31. Le Bureau a examiné le document informel n° 3 établi par le secrétariat et dans lequel figure la version révisée du calendrier des réunions du Comité des transports intérieurs et de son Bureau en 2013 et 2014, approuvé par le Bureau à sa réunion des 29 et 30 novembre 2011.

32. Le Bureau a approuvé le calendrier révisé tel que proposé.

### **B. Documents du Bureau**

33. Le Président a demandé au secrétariat d'établir des rapports écrits concernant les points importants à discuter lors des prochaines réunions du Bureau.

### **C. Date de la prochaine réunion**

34. Le Bureau a noté que sa prochaine réunion se tiendrait le jeudi 29 et le vendredi 30 novembre 2012.

## Annexe III

### Résultats de la troisième réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2012-2013 (29 et 30 novembre 2012)

#### I. Participation

1. La réunion était présidée par Jerzy Kleniewski (Pologne). Les membres ci-après y ont participé: Björn Oriwohl (Allemagne), Jean-Paul Gailly (Belgique), Sergey Andreev (Fédération de Russie), Isabelle Paillet (France), Antonio Erario (Italie), Richard Roemers<sup>2</sup> (Pays-Bas), Björn Stafbom (Suède), Jean-Claude Schneuwly (Suisse), Seref Tabak (Turquie) et Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne). Zdenko Antešić (Croatie), Gogita Gvenetadze (Géorgie), Claudiu Dumitrescu (Roumanie), Abdusamat Muminov (Ouzbékistan) et Niall Leonard (Commission européenne) n'ont pu y prendre part.

#### II. Adoption de l'ordre du jour

*Document:* Document informel TRANS/BUR.2012/6.

2. Le Bureau a adopté son ordre du jour provisoire (TRANS/BUR.2012/6) sans y apporter de modifications.

#### III. Activités du Comité exécutif et de la Commission

*Document:* Document informel n° 2.

3. Le Bureau a été informé par la Directrice de la Division des transports de la CEE que le Comité exécutif se réunirait, le 30 novembre 2012, pour débattre, entre autres, du sous-programme des transports dans le cadre de l'examen de la réforme de 2005. Étant donné l'importance de ces discussions, les membres du Bureau étaient encouragés à accompagner les représentants nationaux de leurs missions et à participer à la session.

4. Le Bureau a examiné le document informel n° 2 dans lequel figure le projet d'ordre du jour de la soixante-cinquième session de la Commission, qui se tiendra du 9 au 11 avril 2013. Compte tenu du titre de la session «Permettre le passage à un avenir durable» et des diverses propositions de débats, le Bureau a rappelé la publication de la CEE de 2011 intitulée «Transport for sustainable development in the UNECE region» et a décidé qu'il semblait approprié d'en soumettre une version actualisée au Comité exécutif pour examen, en préparation de la session de la Commission, transmettant ainsi clairement le message selon lequel, afin de faire face aux défis de la durabilité (en général et pas seulement limitée aux transports), de nouveaux changements doivent être introduits rapidement, tels que l'utilisation des systèmes de transport intelligents. En outre, le Bureau a décidé que tous les efforts devraient être faits pour appuyer l'inclusion des transports durables comme thème devant être pris en compte par le futur Objectif de développement durable.

---

<sup>2</sup> Remplaçant Bob Oudshoorn.

## IV. Réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité dans la séance à huis clos du Comité

*Document:* Document informel n° 3.

5. Le Bureau a examiné le document informel n° 3 dans lequel figure le projet d'ordre du jour d'une séance à huis clos du Comité, réservée aux représentants des gouvernements et consacrée à une réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité et des comités d'administration des instruments juridiques de la CEE.

6. Le Bureau a réaffirmé l'utilité de tenir de telles réunions à intervalles réguliers, mais n'était pas sûr que les présidents des organes subsidiaires seraient en mesure (pour diverses raisons) d'assister à des réunions qui n'étaient pas organisées conjointement avec des sessions du Comité. Par conséquent, le Bureau a décidé que ce point figurerait dans le projet d'ordre du jour, afin de connaître leur opinion sur la question.

7. Compte tenu de ce qui précède, le Bureau a approuvé le projet d'ordre du jour, tel qu'établi par le secrétariat, mais a décidé qu'à ce stade, il n'était pas nécessaire de demander aux présidents de présenter le règlement intérieur de leurs groupes de travail respectifs. Il a demandé au secrétariat de transmettre une invitation officielle, accompagnée du projet d'ordre du jour, aux différents présidents en leur laissant un délai suffisant pour garantir leur participation à cette réunion. À la demande du Bureau, la lettre du secrétariat devrait insister clairement sur le fait que leurs interventions devraient être limitées dans le temps et se borner à traiter le thème de la session, et souligner les difficultés rencontrées dans l'application des instruments juridiques administrés par le CTI, plutôt que faire rapport sur les activités de leurs groupes de travail respectifs.

8. Afin de faciliter l'accès depuis l'extérieur aux mandats et règlements intérieurs des divers groupes de travail et comités administratifs dont la CEE assure les services, le Bureau a demandé au secrétariat de les présenter également de manière plus visible sur la page d'accueil de la Division des transports.

9. Le Bureau a pris note de l'information selon laquelle le Comité exécutif, dans le cadre de l'examen de la réforme de 2005, mettait actuellement la dernière main à de nouvelles directives sur les procédures et les pratiques des organes de la CEE, qui ont été établies sans consultation préalable avec, entre autres, la Division des transports. Compte tenu du fait que différents organes subsidiaires du Comité ont, encore récemment, révisé ou modifié leurs règlements intérieurs, il existe, pour l'avenir, un risque potentiel de divergence, voire de controverse.

## V. Activités relatives à la sécurité routière

*Document:* Document informel n° 4.

10. Le Bureau a salué le document informel n° 4 qui donne un aperçu des activités menées conformément à la résolution A/66/260 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 23 mai 2012, qui appelle les États Membres des Nations Unies à mettre en œuvre diverses activités relatives à la sécurité routière pour chacun des cinq piliers du Plan mondial pour la Décennie d'action, à savoir la gestion de la sécurité routière, la sécurité des routes et la mobilité, la sécurité des véhicules, la sécurité des usagers de la route et les soins après les accidents. La résolution demande également que la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière (du 6 au 12 mai 2013) mette particulièrement l'accent sur les usagers de la route vulnérables. Le Bureau a pris note du fait que, dans le cadre de cette Semaine, la CEE, en coopération avec l'Union internationale des chemins de fer (UIC) et d'autres parties prenantes, organiserait la Journée internationale de

sensibilisation aux passages à niveau (ILCAD) le 7 mai 2013, à Genève, afin de sensibiliser les usagers de la route et les piétons aux risques inhérents aux passages à niveau et de les amener à modifier leur comportement.

11. Le Bureau a relevé l'information selon laquelle la contribution de la Commission européenne à la Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière aura lieu le 6 mai 2013 et portera sur la sécurité des piétons dans les zones urbaines. En outre, la Commission européenne organise une campagne conjointe avec les États membres de l'Union européenne intitulée «Pas un seul piéton victime d'accident dans les zones urbaines».

## **VI. Activités de la CEE relatives au Programme d'action d'Almaty**

*Document:* Document informel n° 5.

12. Le Bureau a pris note du document informel n° 5 qui fournit un résumé des activités et contributions de la CEE en faveur du Programme d'action d'Almaty de 2003, en vue de son examen décennal qui se tiendra en 2014. Le Programme vise à favoriser la coopération et à établir des partenariats afin de surmonter les nombreux inconvénients rencontrés par les pays en développement sans littoral. Parmi les pays membres de la CEE, on compte neuf de ces pays: Arménie, Azerbaïdjan, ex-République yougoslave de Macédoine, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan et Turkménistan, dont certains sont également membres de la CESAP. La CEE et la CESAP organiseront une réunion préparatoire conjointe en vue de l'examen décennal du 5 au 7 mai 2013, à Vientiane.

13. Le Bureau a exprimé son soutien aux activités et contributions de la CEE en faveur du Programme d'action d'Almaty pour toute la région de la CEE et notamment pour ces pays membres de la CEE qui sont des pays en développement sans littoral.

## **VII. Suite donnée à la Conférence Rio+20 et évolutions dans le domaine des transports**

*Document:* Document informel n° 6.

14. Le Bureau a approuvé le document informel n° 6, établi par le secrétariat et dans lequel figure un aperçu des activités envisagées comme suite à donner à la Conférence Rio+20 et au plan d'action quinquennal du Secrétaire général des Nations Unies dans le but de faire inclure les transports durables comme priorité complémentaire dans le chapitre «Économie verte» et dans le cadre du futur Objectif de développement durable. Le Bureau estimait que le document fournissait une suite adéquate à une demande faite par le Comité à sa soixante-quatorzième session et dans laquelle celui-ci invitait ses membres à accorder toute l'attention requise aux questions de transport dans le contexte de la préparation de la prochaine Conférence de l'ONU sur le développement durable, notamment à la possibilité d'inclure un Objectif de développement durable concernant le transport (ECE/TRANS/224, par. 14). Le Bureau a demandé au secrétariat de soumettre le document informel n° 6 au Comité en tant que document de travail pour examen à sa soixante-quinzième session.

## VIII. Renforcement des capacités par la Division des transports de la CEE

*Document:* Document informel n° 7.

15. Le Bureau a examiné le document informel n° 7 soumis par le secrétariat et est convenu que ledit document offrait une analyse approfondie de toutes les activités menées par la Division des transports de la CEE ces dix dernières années dans les domaines de l'assistance technique et du renforcement des capacités. Toutefois, le Bureau a estimé que le document pouvait être encore amélioré en y ajoutant des informations sur l'utilisation des ressources et des considérations supplémentaires concernant la pertinence stratégique de l'assistance technique et du renforcement des capacités pour les futures activités de la Division des transports de la CEE. En particulier, le Bureau a demandé au secrétariat d'inclure dans le document au moins les observations stratégiques suivantes:

a) Le renforcement des capacités ne devrait pas être considéré comme une activité séparée, mais comme faisant partie intégrante des efforts déployés par la Division des transports de la CEE pour soutenir et renforcer les deux autres principaux piliers de ses activités (à savoir le pilier juridique/politique et le pilier analytique);

b) Des efforts devraient être entrepris pour évaluer de quelles façons il pourrait être accordé, dans les limites des structures existantes, une assistance technique supplémentaire aux pays situés au-delà de la région de la CEE afin de renforcer la portée mondiale des instruments juridiques de la CEE dans le domaine des transports;

c) Au regard des ressources limitées actuelles, il conviendrait de porter une attention toute particulière aux moyens de générer des fonds extrabudgétaires afin de soutenir les activités de la Division des transports dans le domaine de l'assistance technique et du renforcement des capacités.

## IX. Réunion ministérielle sur les LTEA et autres manifestations liées au Comité des transports intérieurs

*Documents:* Document informel n° 8; document informel n° 9; document informel n° 10.

16. Le Bureau a rappelé que la séance du matin de la première journée de la prochaine session du Comité (26-28 février 2013) serait consacrée à la deuxième Réunion des Ministres des transports des pays de la région Europe-Asie afin qu'ils approuvent les résultats de la phase II du projet sur les liaisons de transport Europe-Asie (LTEA) et qu'ils signent une déclaration commune relative à la coopération sur le projet LTEA. À cette fin, le Bureau a pris note de ce que le projet de rapport de la phase II du projet LTEA sera disponible vers fin janvier 2013 sous la cote ECE/TRANS/230 et il a examiné le document informel n° 8 dans lequel figure le «Projet de déclaration commune sur le développement futur de liaisons de transport Europe-Asie». Bien que certains de ses membres aient suggéré des améliorations, le Bureau a bien compris qu'aucune autre modification importante ne pouvait être apportée à ce stade et il a approuvé le texte de la déclaration commune.

17. Le Bureau a examiné le document informel n° 9 dans lequel figure le «Projet de déclaration commune sur la promotion du transport ferroviaire entre l'Europe et l'Asie et des activités menées à cette fin, y compris les mesures visant à uniformiser le droit ferroviaire». Le Bureau a fait part de sa satisfaction quant au fait que le Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2), après une longue préparation, était finalement parvenu à s'accorder sur le projet de texte. Toutefois, examinant la portée de la déclaration, les membres du Bureau se sont demandé si de nombreux ministres (ou leurs représentants accrédités) la signeraient. Le secrétariat a insisté sur le fait que, outre l'ensemble des États

membres de la CEE, les pays parties à la Convention relative aux transports internationaux ferroviaires (COTIF) et à l'Accord sur le transport international des marchandises par chemins de fer (SMGS) avaient été invités à signer la déclaration et qu'il s'attendait à ce qu'un nombre très important de pays le fassent.

18. Le Bureau a approuvé le projet de programme de la réunion ministérielle du 26 février 2013, ainsi que celui de deux conférences devant se tenir le 25 février 2013 (document informel n° 10), consacrées au financement des routes et des chemins de fer.

19. Le Bureau a exprimé son soutien à l'organisation d'une exposition organisée pour commémorer la soixante-quinzième session du Comité visant à mettre en avant les réalisations en matière d'infrastructures qui rendent les itinéraires de transports intérieurs opérationnels.

## **X. Préparation de la soixante-quinzième session du Comité des transports intérieurs**

*Documents:* ECE/TRANS/235, ECE/TRANS/235/Add.1.

20. Le Bureau a examiné le document ECE/TRANS/235 dans lequel figure le projet d'ordre du jour de la soixante-quinzième session du Comité, tel qu'il a été provisoirement approuvé à sa session de juin 2012. Le Bureau a approuvé le contenu de l'ordre du jour, mais a estimé qu'il fallait en améliorer la structure afin de permettre au Comité de consacrer davantage de temps à rencontrer les présidents des organes subsidiaires et à examiner les points de réglementation traités par les organes subsidiaires du Comité. Sous réserve de ces modifications, le Bureau a approuvé le projet d'ordre du jour.

21. Le Bureau a examiné et approuvé le document ECE/TRANS/235/Add.1, dans lequel figure le projet d'ordre du jour annoté, sous réserve de modifications mineures. Afin de garantir que la réunion du Comité soit menée le plus efficacement possible, le Bureau a demandé au secrétariat de faire savoir aux présidents des organes subsidiaires que leurs contributions au titre du point III de l'ordre du jour (Questions relatives aux politiques et règlements des transports examinées par les organes subsidiaires du Comité) devraient être brèves et pertinentes et devraient mettre en évidence seulement les principales réalisations. Le Bureau a réaffirmé que le point III ne devrait pas inclure de références aux divers rapports des organes subsidiaires, étant donné que ceux-ci feront l'objet d'une approbation distincte, au titre du point IV, 7 a) de l'ordre du jour (Approbation des rapports des organes subsidiaires du Comité). Le Bureau a demandé au secrétariat d'informer les présidents des organes subsidiaires que le temps imparti pour leur exposé serait limité, n'excédant probablement pas les cinq minutes, et serait strictement respecté.

## **XI. Ressources et effectifs nécessaires au sein de la Division des transports**

22. Le Bureau a pris note des informations relatives au processus de recrutement et aux résultats concernant les postes à pourvoir dans la Division. Tout en reconnaissant pleinement la compétence du Secrétaire exécutif de la CEE en matière de ressources et effectifs, il l'a appelé à user de son autorité pour veiller à ce que toutes les ressources, une fois qu'elles ont été allouées à la Division des transports, soient intégralement versées.

## **XII. Questions diverses**

### **A. Accès aux documents**

23. Le Bureau a chargé le secrétariat d'évaluer les façons de mieux informer ses membres sur les réunions, notamment en ce qui concernait l'accès aux documents à diffusion restreinte du Bureau du CTI, peut-être en créant une page d'accueil distincte pour le Bureau du CTI, avec un accès restreint (nom d'utilisateur et mot de passe) réservé aux membres du Bureau.

### **B. Date de la prochaine réunion**

24. Le Bureau a décidé de tenir sa prochaine session le lundi 25 février 2013, de 15 heures à 18 heures.

---